



Mairie d'AUBY
Contrat de cession avec l'Association Dans Le genre Egales
Décision n° 2026/014/SC

Publié le 6 février 2026

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Considérant qu'il a été décidé de mettre en place un spectacle dans le cadre du parcours culturel à destination des écoles de la Ville.

Vu les crédits prévus dans le budget municipal sur la ligne budgétaire n°611,

Le Maire

DECIDE

De passer un contrat de cession avec **L'Association Dans le Genre Egales** pour la mise en place d'un spectacle « Marionnettes de l'égalité » *le jeudi 12 février 2026 à 9h30 -10h30-14h15 – Médiathèque Louis Aragon*

De payer la somme de **1 130 € TTC (mille cent trente euros)**.

AUBY, le 27 janvier 2026

Bernard CZECH

Maire

